ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT
2017/2018

DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE LICENCE UFOLEP

Saison du 1er septembre 2017 au 31 août 2018 (1)

Association n° 078..... - .....

LICENCE N°

078_..... (1)

M/Mme Nom: Prénom:
né(e) le ..../..../....., adresse:.....Ville:.....

Tél : Port : ..... Profession :

Acceptez-vous de recevoir des informations provenant de la Ligue de l'Enseignement, l'UFOLEP, l'USEP ?
* Par tiers partenaires, sont concernées les sociétés Gymnova, Nouansport, Sveltus (Gym); Univdl (syndicat des véhicules de loisirs); Casalsport (multisport) pour un routage catalogue par année sportive avec clause de confidentialité pour les données fichiers. (cf.Liste sur www.ufolep.org).

☐ Oui ☐ Non

Mon abonnement "les Idées en mouvement" :
☐ Oui, je m'abonne pour 19,50€ pour 10 numéros

Email : .....@.....com
En communiquant votre adresse email vous recevrez 5 fois par an notre revue "Enjeu".

ACTIVITES NON SPORTIVES

Activité(s) éducative(s) et culturelle(s) :

MES ACTIVITES SPORTIVES PRATIQUEES AU SEIN DE MON ASSOCIATION

☐ Dirigeant (Non pratiquant - aucune activité renseigner)

☐ Officiel (Non pratiquant)	Activité principale (non pratiquant) : Activité secondaire (non pratiquant):
☐ Animateur (pratiquant) ☐ Officiel (pratiquant) ☐ Sportif (pratiquant) ☐ Pas de pratique compétitive (6)	Activité principale (pratiquant): Activité secondaire (pratiquant):

Certificat medical (5): Date |__|__|__|__|__|__|__|__|
Si je ne suis pas soumis au renouvellement annuel du certificat médical:
☐ **j'atteste avoir répondu par la négative à l'ensemble des questions du formulaire santé (disponible sur www.ufolep.org)**

Date CASM Moto |__|__|__|__|__|__|__|__| Numéro de CASM Moto : |__|__|__|__|__|__|__|__|

Présentez-vous un handicap (physique, sensoriel, psychique ou mental) ☐ Non ☐ Oui

INFORMATIONS ASSURANCE

Etes-vous licencié d'une autre fédération ? ☐ Non ☐ Oui, **Précisez :** .....

Pour les licenciés UFOLEP non pratiquants et pratiquants de risque R1, R2, R3 R5 ou R6, Votre association a souscrit auprès de l'APAC une assurance collective Multirisque Adhérents Association qui comprend la garantie "Responsabilité Civile " obligatoire. Conformément à l'article L.321-4 du Code du sport, elle vous propose en outre une garantie " Individuelle Accident ". **J'accepte les conditions de cette garantie " Individuelle Accident " de base (6) dont la notice d'information de garanties et de prix m'a été remise au préalable**, et je souhaite souscrire l'option suivante (voir ci-dessous le tableau de ces garanties) :

☐ Complémentaire individuelle de Personnes Option 1
☐ Complémentaire individuelle de Personnes Option 2
☐ Complémentaire individuelle de Personnes Option 3 (pour les mineurs)

Pour les licenciés UFOLEP de risques R5 ou R6 : Je prends note que le bénéfice des garanties d'assurances APAC est conditionné au respect des consignes et contraintes de sécurité édictées dans l'acte d'engagement joint à la notice d'information.

Attention : les licenciés résidant à l'étranger ne disposent d'aucune garantie dans le pays de leur domicile.

Date et signature du licencié :
(ou si mineur, du représentant légal)

Nature des garanties	Garanties de base	CIP Option 1	CIP Option 2	CIP Option 3 **(4)**
Frais de soins accident	7.623 €	7.623 €	7.623 €	7.623 €
Prothèse dentaire	336 € / dent	336 € / dent	336 € / dent	336 € / dent
Lunettes de vue et lentilles	610 €	610 €	610 €	610 €
Prestations complémentaires	458 €	1.525 €	1.525 €	1.525 €
Invalidité permanente - de 1 à 50 % - de 51 à 100 %	30.490 € x taux 91.470 € x taux > 50% Maximum 60.980 €	76.225 € x taux 228.674 € x taux > 50% Maximum 152.450 €	76.225 € x taux 228.674 € x taux > 50% Maximum 152.450 €	76.225 € x taux 228.674 € x taux > 50% Maximum 152.450 €
Décès par accident	7.623 €	15.245 €	30.490 € + 7.623 € au conjoint + 3.812 € par enfant à charge (capital total maximum 60.980 €)	7.623 €
TARIF 2017/2018 UFOLEP	**1,17 €**	**25,04 €**	**37,04 €**	**23,04 €**

Pour les licenciés UFOLEP relevant des activités classés en risque R4 (Activités: 24021-Parachutisme - 24022-ULM - 24023-Vol à voile - 24024-Vol libre - 21031-VNM-Jet-ski) Je prends note que ma licence ne procure aucune assurance, qu'il s'agisse de garanties en responsabilité civile comme de l'Individuelle Accident **(3)**. Je confirme avoir été informé (conformément à l'article L. 321-4 du Code du Sport) de l'intérêt à bénéficier de garanties Individuelle Accident couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut m'exposer.

Date et signature du licencié :
(ou si mineur, du représentant légal)

LICENCE PROVISOIRE UFOLEP

Association n°
078.....(2017/2018)
Licence n° .....
Nom:
Prénom:
Activités: (R..)

Valable uniquement avec **la date**, le cachet et la signature de la Fédération départementale
Attention: cette licence est valable 3 mois à compter de la date d'homologation: après cette date, le licencié doit présenter sa licence définitive.

(1) Cette demande de renouvellement de licence (dossier complet) est validée à compter de sa date de réception par la Fédération départementale.
(2) Pour les activités où le certificat médical est obligatoire uniquement à la 1ère délivrance de la licence s'il n'y a pas de pratique compétitive. Concerne également le cas où le médecin mentionne une interdiction de faire de la compétition. Dans les 2 cas, la licence portera la mention "Pas de pratique compétitive". (3) Veuillez vous reporter au règlement médical 2008 de l'UFOLEP. (4) Le certificat médical sera remis au Président de l'association (original ou copie). (5) La photocopie de votre CASM doit être transmise avec votre demande de licence. Si toutes les données sont remplies la licence portera la mention "Licence Sport motocycliste".(6) en cas de non-acceptation, veuillez barrer le texte et écrire la mention "sans Individuelle Accident" et contacter votre responsable associatif. La date et la signature sont obligatoires. (7) Cette option 3 est réservée aux mineurs n'exerçant pas une activité salariée et aux étudiants fiscalement à charge de leurs parents. (8) Veuillez prendre contact avec le président d'association pour connaître les éventuelles garanties directement souscrites par votre association auprès d'APAC Assurances.
Information CNIL : La Ligue de l'enseignement déclare ses fichiers de membres et d'associations affiliées à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Veuillez vous adresser à votre association.

la ligue de l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire